

AVENANT N° 17

AU PLAN D'EPARGNE DE GROUPE (PEG) CAPGEMINI

Entre :

Les sociétés de l'Unité Économique et Sociale Capgemini, représentées par Monsieur Pierre-Alain COGET, agissant en sa qualité de Directeur des Affaires Sociales, dûment habilité,

D'une part,

Et

Les Organisations Syndicales représentatives, à savoir :

- La F3C-CFDT
- Le syndicat SNEPSSI (CFE-CGC)
- Le syndicat SICSTI (CFTC)
- La CGT Capgemini
- Force Ouvrière (FO)
- Lien-UNSA

D'autre part,

ci-après collectivement dénommées « les Parties »,

il est convenu de ce qui suit :

PREAMBULE

Le présent avenant n°17 au PEG mis en place au sein de l'UES Capgemini le 16 juillet 2002 et modifié par avenants successifs s'inscrit dans le cadre du projet de mise en œuvre d'une 11^{ème} opération d'actionnariat salarié, dénommée ESOP 2024, au profit des salariés des sociétés du Groupe Capgemini adhérentes au Plan d'Epargne du Groupe Capgemini.

ARTICLE 1 AJOUT D'UN NOUVEAU COMPARTIMENT AU FCPE « ESOP CAPGEMINI »

Il est rappelé que le FCPE « ESOP Capgemini », investi en actions Capgemini, a été ajouté à la liste des supports d'investissement disponibles au sein du PEG à l'occasion de la première opération d'actionnariat salarié réservée aux collaborateurs du Groupe Capgemini réalisée en 2009.

Ce FCPE est également disponible comme support d'investissement au sein du Plan d'Epargne de Groupe International à travers plusieurs compartiments dont la souscription de parts est réservée aux salariés des sociétés étrangères du Groupe Capgemini.

Dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié envisagée pour être mise en œuvre en 2024, un compartiment « ESOP Levier France 2024 » sous réserve de l'agrément à l'AMF, sera ajouté aux compartiments existants du FCPE « ESOP Capgemini ».

Le compartiment « ESOP Levier France 2024 » du FCPE « ESOP Capgemini » sera réservé à la souscription des salariés des sociétés constituant l'UES Capgemini, ou des autres sociétés du groupe Capgemini, adhérentes au PEG.

Les sommes placées dans le compartiment « ESOP Levier France 2024 » ne pourront faire l'objet d'aucun arbitrage durant la période d'indisponibilité visée à l'article 7 du PEG du 16 juillet 2002.

Le compartiment « ESOP Levier France 2024 » sera classé dans la catégorie « Fonds à formule ».

Le Document d'Informations Clés (DIC) de ce nouveau compartiment, dans sa version agréée par l'AMF, sera joint en annexe du présent avenant.

Le présent avenant se base sur les règles légales visées par l'article 3 de l'accord du 16 juillet 2002.

ARTICLE 2 DUREE DE L'AVENANT - DATE D'EFFET

Le présent avenant est conclu pour une durée indéterminée. Il prendra effet dès le dépôt visé à l'article 4 ci-après.

ARTICLE 3 AUTRES DISPOSITIONS

Les autres dispositions du règlement du PEG restent inchangées.

ARTICLE 4 NOTIFICATION, DEPOT ET PUBLICITE DE L'AVENANT N°17

La Direction notifiera le présent avenant, dès sa signature, à l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le présent accord sera déposé sur la plateforme de téléprocédure du ministère du travail.

Un exemplaire du présent accord sera également déposé :

- au secrétariat-greffe du Conseil des Prud'hommes de Nanterre ;
- auprès de l'Observatoire Paritaire de la Négociation Collective qui a pour mission de réaliser un bilan annuel des accords d'entreprise ou d'établissement relevant du champ d'application de la CCN des bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseil du 15 décembre 1987.

Le personnel de l'Unité Economique et Sociale Capgemini sera informé du présent avenant par voie d'affichage sur le web social et par tout moyen habituellement en vigueur au sein de chaque établissement.

Une copie est adressée, par l'employeur, à la société de gestion et au Teneur de compte-teneur de registre.

Soumis à la signature des organisations syndicales représentatives et de la Direction via DocuSign.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 14 mai 2024

Pour les sociétés de l'UES Capgemini

DocuSigned by:
Pierre-Alain COGET
D58EC162ADBB440...

Pour la F3C-CFDT

DocuSigned by:
Laurent SAUMER
F8CFBE5679A34C2...

Pour le syndicat SNEPSSI (CFE-CGC)

DocuSigned by:
Abba MOHTARI
0E496910AECC4B6...

Pour le syndicat SICSTI (CFTC)

DocuSigned by:
Louis DUVAUX
436CE0F1ED83460...

Pour la CGT Capgemini

Pour Force Ouvrière (FO)

DocuSigned by:
Eric Gillet
F8D7DEF7CAD34D2...

Pour Lien-UNSA

DocuSigned by:
Maya Armoogum
8C54B14DF09A415...

DS *AM* DS *EG* DS *LS* DS *LD* DS *Md* DS *PAC* DS *Md*